

RESEARCH

There is a great need for new peach varieties. Peach production for processing largely is dependent upon the "Golden Jubilee" variety as the only mid-season peach being suited for canning. The variety "Elberta", a late season peach, is the second most important canning peach—but is not as desirable as the "Golden Jubilee". These two varieties make up over 80% of the peaches processed. In order to prolong peak use of processing facilities, a variety to follow the "Golden Jubilee" of high quality is very necessary. Present varieties do not consistently provide suitable canning peaches in the period between the "Golden Jubilee" and "Elberta" seasons.

About 1,000 acres of clingstone varieties have been planted in Ontario the past 3 to 4 years, but only five varieties are so far suitable for Ontario conditions. New varieties of clingstones are needed for greater selection.

Continued and enlarged research on peach production, new varieties and canker control would enable less land to produce more peaches and better compete with the amount and price of imports.

TARIFFS

The only continuing protection from the vagaries of nature which can produce surpluses and crop failures from year to year in large areas of foreign fruit production, is the tariff on imports. If the use of the value for duty provisions of the Customs Act were employed quickly and effectively, reduced tariffs might not be detrimental. However, politics and the realm of international relations are excuses for its non-use. Therefore the fruit industry must retain the only protection it is likely to have—tariffs.

SUMMARY

The potential for development and expansion of the Ontario fruit industry is unlimited. However, a different method of taxation for municipal services and an overall Federal "fruit policy" is needed. The Governments of many European countries, South Africa and Australia, as well as the United States, are anxious to develop and protect their important fruit industries; but Canada seems determined to become an industrial nation at the

RECHERCHES

Il y a un grand besoin de nouvelles variétés de pêches. La production de pêches pour la transformation comprend surtout la variété «Golden Jubilee» qui est la seule pêche de mi-saison convenant à la mise en conserve. La variété «Elberta», une pêche d'arrière saison, vient en deuxième pour la mise en conserve—mais elle n'a pas toutes les qualités souhaitables de la Golden Jubilee. Ces deux variétés représentent plus de 80 p. 100 des pêches transformées. Pour prolonger la pleine utilisation des installations de transformation, une variété de qualité supérieure qui suivrait la Golden Jubilee s'impose. Les variétés actuelles ne donnent pas régulièrement des pêches convenant à la mise en conserve pendant la période entre les récoltes de Golden Jubilee et d'Elberta.

Environ 1,000 acres de variétés à noyau adhérent ont été plantées en Ontario au cours des 3 ou 4 dernières années, mais seulement cinq variétés semblent jusqu'à présent convenir aux conditions de l'Ontario. De nouvelles variétés à noyau adhérent permettraient de faire un meilleur choix.

Des recherches soutenues et élargies sur la production des pêches, les nouvelles variétés et la répression du chancre permettraient de produire plus de pêches sur une moins grande superficie et d'offrir une concurrence plus vive au volume et au prix des importations.

TARIFS

La seule protection permanente contre les caprices de la nature qui peuvent produire des récoltes excédentaires ou médiocres d'une année à l'autre dans les grandes régions fruitières à l'étranger, c'est le tarif d'importation. Si les dispositions visant les droits dans la Loi sur les douanes étaient utilisées rapidement et efficacement, une réduction du tarif ne serait peut-être pas nuisible. Cependant, la politique et les relations internationales sont des excuses pour ne pas les utiliser. L'industrie des fruits doit donc conserver la seule protection qu'elle peut probablement avoir—le régime tarifaire.

RÉSUMÉ

Les possibilités de développement et d'expansion de l'industrie fruitière de l'Ontario sont illimitées. Cependant, il faut un mode d'imposition différent pour les services municipaux ainsi qu'une «politique fédérale d'ensemble sur les fruits». Les gouvernements de plusieurs pays d'Europe, de l'Afrique du Sud et de l'Australie, ainsi que les États-Unis, s'efforcent de développer et de protéger leurs importantes industries fruitières; mais le